



Bougarber accéda vers 1380 au rang de bastide, sur l'ordre de Gaston Fébus. Comme il se doit, le bourg était organisé autour d'une rue centrale, le long de laquelle s'alignaient régulièrement les maisons. La rue était fermée aux deux extrémités par des portes, l'une d'elles, bien conservée, fait la fierté de ses habitants.

Au village de Bougarber, parking à gauche face à la mairie.

D De la mairie, prendre la RD 233 vers le Sud. À la fourche face à la croix, tourner à gauche route du Pont Long.

1 Ensuite, tourner à gauche sur le chemin Laulhère, juste après l'ancienne boulangerie. Continuer sur la route goudronnée, passer le pont. Traverser la RD 945 et prendre la route goudronnée qui part en face.

2 Au bout de la route, tourner à gauche, puis lorsque la route goudronnée se termine, continuer tout droit sur le chemin de terre bordé d'une haie d'arbres.

3 Laisser la piste qui part à droite, continuer tout droit sur le chemin de terre. Passer à proximité du centre équestre au lieudit " Le Moulin " et continuer

tout droit sur la piste principale.

La piste fait un décrochement : rester sur celle qui continue tout droit (direction nord).

2 possibilités pour rejoindre le point 6 :

4 Continuer puis tourner à gauche sur une piste en direction des grands silos.

5 au croisement avec la RD 945, tourner à droite sur la RD 201 en direction de Momas. 500m plus loin tourner prendre une piste sur la gauche. La garder jusqu'au point 6.

ou variante :

4 Tourner à droite et emprunter la passerelle, suivre le chemin.

5 BIS A l'intersection, suivre à gauche et emprunter

le passage à gué sur le Bruscos. Longer le lac du Bosc en empruntant le chemin le plus à gauche. On finit par arriver sur une route (D201), tourner à gauche pour rejoindre le lac d'Ayguelongue.

Après avoir traversé le pont au-dessus du lac, prendre la piste à droite au niveau du parking. Longer le lac et suivre la première piste à gauche.



- 6 Continuer tout droit jusqu'à la route RD 945. Suivre la route en face et passer deux ponts.
- 7 Juste après le dernier pont, tourner à gauche en direction de la Maison pour tous. Continuer tout droit jusqu'au lieudit " Layus ". Au début de la côte, tourner à gauche et emprunter un chemin de terre. Le garder jusqu'à la route goudronnée.
- 8 Tourner à gauche, puis à droite au croisement suivant. À l'intersection suivante, prendre à gauche.
- 9 Au cédez-le-passage, tourner à droite et emprunter le chemin des Sources. 50 m après, tourner à gauche (ne pas emprunter le passage Julienne). Continuer sur la route goudronnée.
- 10 À la fourche, rester sur la route qui continue à gauche. Au stop, quitter le chemin Luchane, traverser la RD 233 et prendre la route en face. Prendre la première route à gauche pour revenir au porche et place de la mairie.

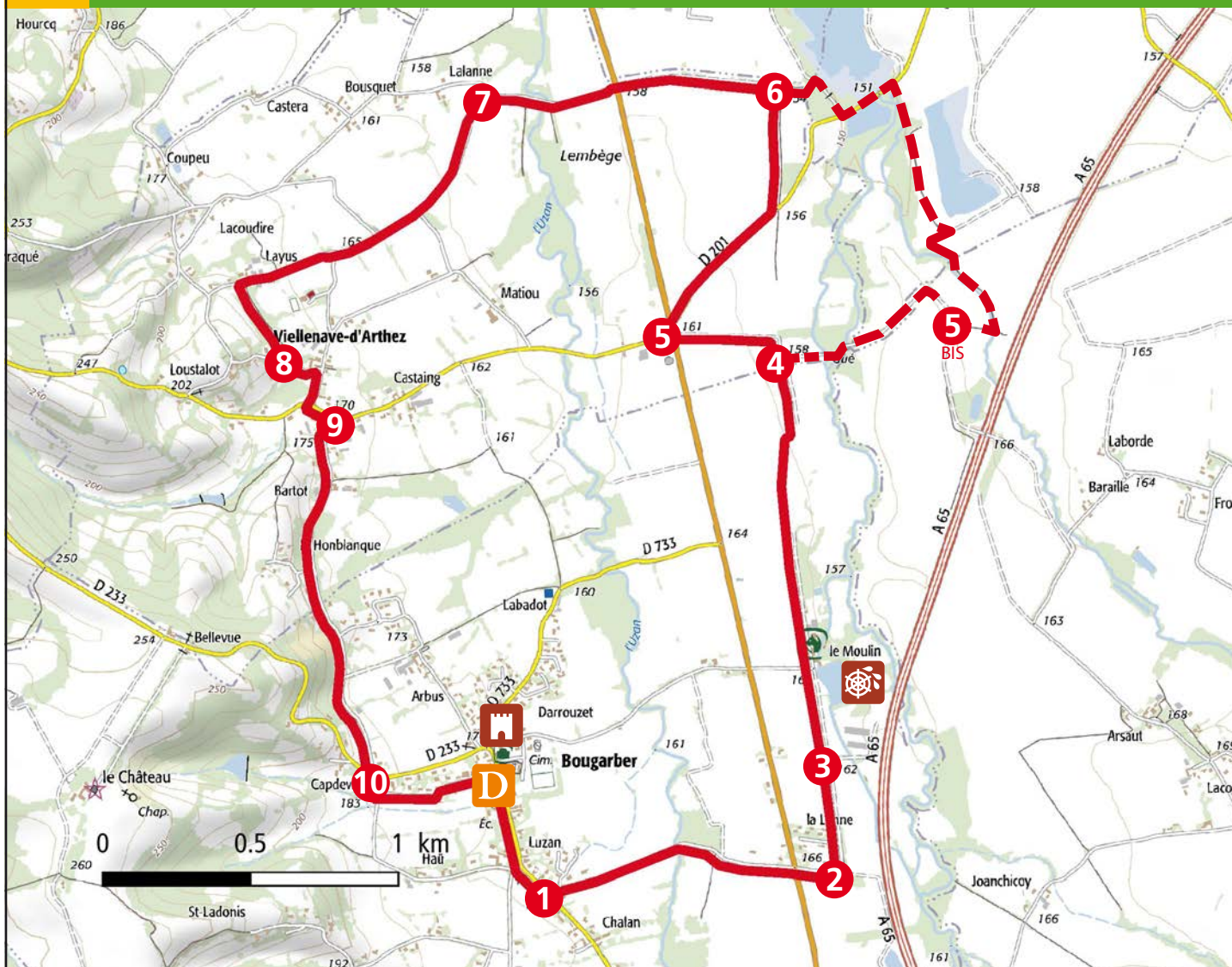


Une croix de chemin de 1936 se dresse à l'emplacement de l'ancienne porte d'entrée de la Bastide.

NIV
2

CIRCUIT N°4

PLAINE DE L'UZAN



D Bougarber - Devant la mairie.



2h15



9,3km



85m

Attention

- Zone de pastoralisme : fermer les barrières, ne pas effrayer les animaux, tenir les chiens en laisse.
- Circulation sur la traversée de la D945.

A ne pas manquer

- Vue sur le village et la plaine de l'Ayguelongue.



Renseignements complémentaires auprès de :
















Communauté de Communes du Mieu de Béarn
4, rue principale - 64230 Poey de Lescar
Tél. 05 59 68 79 80 - <http://randonnees.mieydebearn.fr>

www.tourisme64.fr

à pied, en vtt ou à cheval, découvrez le Béarn et le Pays basque !

RECOMMANDATIONS

LÉGENDE DE LA CARTE

-  Faune et flore remarquable
-  Forêt arbre ou haie remarquable
-  Vignoble
-  Palombière
-  Fontaine
-  Culture
-  Maison béarnaise remarquable
-  Patrimoine remarquable
-  Pont romain
-  Travail
-  Puit
-  Moulin
-  Aire de pique nique
-  Point de vue
-  Point de départ
-  Point intermédiaire

COMMENT CHOISIR VOTRE RANDONNÉE

Niv 1 Randonnée n'excédant pas 1h30 pour promeneur.

Niv 2 Randonnée de 1h30 à 3h pour marcheur.

Niv 3 Randonnée au-delà de 3h pour randonneur.

Pour vous guider, deux possibilités sur le site internet de la Communauté de communes du Miey de Béarn :

- imprimer une fiche par boucle composée d'une carte et d'un descriptif du tracé,
- télécharger le fichier pour GPS ou Smartphone avec logiciel compatible KML.

Pour retrouver les fiches téléchargeables, scannez le QR-code ci-contre ou rendez-vous sur : www.mieydebearn.fr



LE BALISAGE

Sur le terrain, suivez les fléchages de couleur jaune.

A la croisée des chemins ou aux carrefours délicats vous rencontrerez des panneaux directionnels avec le numéro et le nom de l'itinéraire.



AVANT DE PARTIR

- Choisissez votre randonnée en fonction de votre expérience et de vos capacités d'endurance.
- Équipez-vous correctement : sac à dos, gourde, coupe-vent, vêtements chauds, chaussures à semelles crantées, chapeau, lunettes, crème solaire, pique-nique et téléphone portable.
- Veillez à emporter une nourriture adaptée à l'effort et au moins 1 litre d'eau par personne.
- Consultez les prévisions météo locales.
- Respectez la faune, la flore et les activités humaines : soyez discret, gardez les chiens en laisse pour ne pas effrayer les animaux, merci de fermer les barrières après votre passage.
- La prudence est recommandée pendant les périodes de chasse.
- Le balisage du terrain reste prioritaire sur les informations présentes dans les différents ouvrages. Ne quittez pas les itinéraires, vous ne verriez plus d'indication de direction.
- Les chemins de randonnées vous sont proposés gratuitement, vous les empruntez sous votre totale responsabilité.